

RÈGLEMENT CANADIEN SUR LE PAIN EMBALLÉ
FORMULAIRE D'OBJECTION POUR L'ACTION COLLECTIVE DU QUÉBEC (FACULTATIF)
(Dossier C.S.M. n° 500-06-000888-178)

Je suis un résidant du Québec, qui a acheté du pain emballé au Québec entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2021. **Je souhaite m'objecter ou commenter** le règlement Loblaw/Weston dans l'action collective du Québec: *Govan c. Les compagnies Loblaw Itée (500-06-000888-178)*.

Je comprends que mon objection ou commentaire sera fourni au juge président l'audience d'approbation du règlement du Québec à condition que je remplisse et soumette ce formulaire afin qu'il soit reçu avant la date limite de dépôt des objections: **30 mai 2025**.

La nature et la raison de mon objection ou commentaire sur le règlement Loblaw/Weston au Québec sont les suivantes :

Nom complet :	
Adresse courriel :	Numéro de téléphone :
Adresse actuelle (y compris la ville, la province et le code postal) :	
Anciens noms, le cas échéant, au moment de mes achats de pain emballé de 2001 à 2021 :	
<input type="checkbox"/> Je n'ai pas l'intention d'assister à l'audience.	
<input type="checkbox"/> J'ai l'intention d'assister à l'audience en personne pour présenter mon objection ou commentaire.	

<input type="checkbox"/> J'ai l'intention de demander à un avocat d'assister à l'audience pour présenter mon objection ou mon commentaire. Si oui, veuillez fournir les informations suivantes :	
Nom de l'avocat :	
Adresse courriel de l'avocat :	Numéro de téléphone de l'avocat :
Adresse de l'avocat (y compris la ville, la province et le code postal) :	
Signature du membre du groupe de règlement du Québec :	

Envoyez ce formulaire par la poste ou par courriel à Services Concilia inc., l'administrateur du règlement nommé pour l'action collective au Québec, à l'adresse ci-dessous afin qu'il soit reçu avant le **30 mai 2025** :

Québec Pain Emballé Administrateur de Réclamation
Services Concilia inc.
1-5900, avenue Andover
Montréal (Québec) H4T 1H5
Courriel : pain@conciliainc.com